

AAPPMA du Bas-Bugey

Siège social : 63 Promenade de la Roche Sculptée

01350 Polliou



Compte rendu du Conseil d'Administration

Lieu : Siège de l'AAPPMA du Bas-Bugey – 63 Promenade de la Roche Sculptée

Heure de début : 18h30

Membres présents : Hudry X, Baelher JP, Lassalle Y, Humbert J, Bigot O, Kahn S.

Membres absents excusés : Russo M donne procuration à Hudry X, Zaabat E, Martinez Miguel

Membres absents non excusés : Torri JM, Tateia G, Rey E

Invités : Charvin E,

La séance est ouverte à 18h30 sous la présidence de M. HUDRY Xavier.

1. Approbation du compte rendu du précédent Conseil d'Administration

Le compte rendu du Conseil d'administration du 5 juillet 2026 est présenté aux membres. Il est adopté à l'unanimité.

Pour rappel, aucune décision n'avait été soumise au vote lors de cette séance.

2. Création de postes à Gianetto :

Le sujet n'est plus à l'ordre du jour, les travaux ayant été réalisés.

3. Sou des écoles de Brégnier Cordon :

Au vu des complications, notamment en matière d'assurance, le Sou des écoles a été redirigé vers la FD01, qui est davantage en mesure de répondre à leur demande.

4. Forum des associations à Belley

Nous ne disposerons pas du simulateur de pêche pour cette manifestation.

Romain Jacquot sera chargé des inscriptions à l'École de pêche. Une hausse de la fréquentation est attendue.

Le déroulement de l'événement sera précisé ultérieurement, dès réception des informations de l'organisateur.

5. Questions diverses

Le Conseil d'administration aborde la rémunération de notre guide de pêche, Romain Jacquot. Actuellement fixée à 90 € par journée, celle-ci est jugée insuffisante au regard du travail accompli et des responsabilités assumées.

Il est proposé de porter cette rémunération à 160 € par journée de travail. Après délibération, cette proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Il est également décidé que Jean-Pierre Baehler, qui assistera ponctuellement Romain Jacquot, sera remboursé de ses frais de déplacement.

Par ailleurs, l'acquisition d'une débroussailleuse de qualité est évoquée. Yvan Lassalle est chargé de rechercher un modèle adapté et de présenter sa documentation ainsi que les différents tarifs. La décision d'achat sera soumise au vote du Conseil d'administration une fois l'ensemble des éléments réunis.

Aucune autre question n'étant soulevée, la séance est levée à 19h30.

Fait à Pollieu le 05/06/2026

Le Président : HUDRY Xavier

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line and a horizontal stroke.

Le Secrétaire : Baelher Jean Pierre

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Baelher' with a flourish.